UFF ACTIONS GLOBAL TECH A

Reporting mensuel - 30 septembre 2026

Eligible Assurance-vie

Chiffres Clés

Valeur liquidative au 24/9/2026 :	**1546,95 €**
Encours du fonds :	**98,6 M€**
Encours du fonds maître :	**33089,5 M€**

Profil de risque et de rendement

Echelle de risque *

1	2	3	4	5	6	7

▲

RISQUE FAIBLE — RISQUE FORT

Gestionnaire financier du fonds maitre

Fidelity INTERNATIONAL

Caractéristiques

Code ISIN : FR001400LJA7

Forme juridique : FCP

Nourricier du fonds maître : Fidelity Funds - Global Technology Funds

Le FCP est un OPCVM nourricier investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en parts de classe X-ACC en euro du fonds luxembourgeois Fidelity Funds-Global Technology Fund, compartiment de la SICAV Fidelity Funds.

Durée minimum de placement recommandée : 4 années

Affectation des résultats : Capitalisation

Date de création : 13/2/2024

Article SFDR : 8

Fréquence de valorisation : quotidienne

Devise de cotation : EUR

Frais de gestion max du fonds : 1,80%

Frais de gestion max du maître : 0,08%

Heure limite réception des ordres : 11:00

Droit d'entrée max : 0%

Société de gestion : Myria AM

Commercialisateur : Union Financière de France

Objectif de gestion du fonds maître Fidelity Funds - Global Technology Funds

Le Compartiment cherche à atteindre une croissance du capital sur le long terme. Le Compartiment investit au moins 70 % de ses actifs dans des actions de sociétés du monde entier, y compris les marchés émergents, qui développent ou développeront des produits, procédés ou services apportant des avancées ou des améliorations technologiques ou bénéficiant de celles-ci. Le Compartiment peut également investir dans des instruments du marché monétaire à titre accessoire. Le Compartiment investit au moins 50 % de ses actifs dans des titres de sociétés présentant des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) favorables

Principaux risques du fonds

Les principaux risques auxquels le compartiment est exposé sont les suivants : risque lié aux actions, risque de concentration, risque de change, risque lié aux marchés émergents, risque lié aux instruments dérivés, risque à l'investissement durable (l'ensemble des risques est disponible dans le prospectus)

Performances nettes en €

Source : SIX Financial Information

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps.

Indice du fonds maître : MSCI AC World Information Technology Index

Le fonds est un OPC à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indice m*ais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.*

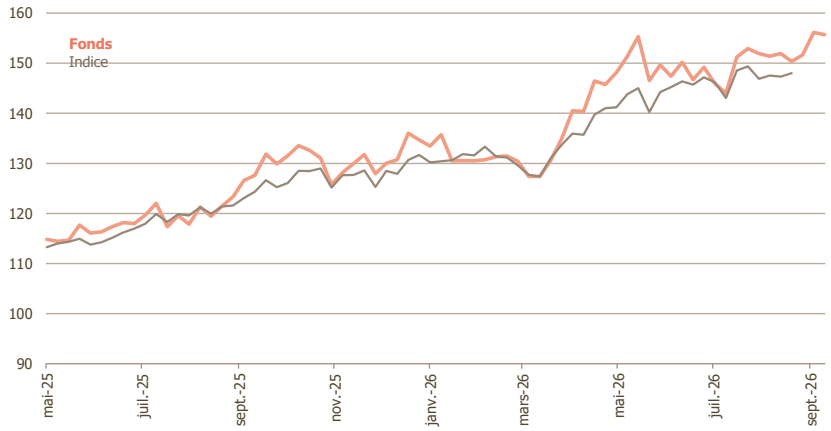

Cumulées	1 mois	2026	1 an	3 ans	5 ans
Fonds	**0,9%**	**18,1%**	**21,7%**	**0,0%**	
Indice	1,1%	16,9%	20,8%	68,1%	

Annuelles	2025
Fonds	**15,7%**
Indice	12,3%

Indicateur de risque

Source : SIX Financial Information

Volatilité du fonds sur 3 ans (156 semaines) — **Non disponible**

* L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie antérieure ou ultérieure à cette dernière. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés.. Enfin, la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Ce fonds ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

Ce document est établi par l'Union Financière de France Banque à des fins d'information exclusivement. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées que l'Union Financière de France Banque considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Toute souscription ne peut être effectuée qu'après lecture du dernier prospectus/réglement du fonds visé par l'AMF, qui détaille, notamment, les principaux risques de ce fonds, la durée de placement recommandée et les frais appliqués. Le prospectus/réglement du fonds, le document d'information clé (DIC), ainsi que les derniers documents périodiques, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès de l'Union Financière de France Banque ou sur le site www.uff.net. Il est précisé que la consultation de ce document ne vous dispense pas de consulter vos propres conseils afin de vous permettre de vous forger une opinion sur l'adéquation du produit à vos objectifs d'investissement et à votre situation. L'UFF décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé sans l'accord l'exprès de l'UFF. Union Financière de France Banque, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes - Société anonyme au capital de
15 467 031,07 € - 473 801 330 R.C.S Nanterre - Etablissement de crédit agréé auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (www.acpr.banque-france.fr) en qualité de Prestataire de Services d'Investissement.

UFF ACTIONS GLOBAL TECH A

Reporting mensuel - 30 septembre 2026

Eligible Assurance-vie

Allocation des actifs du fonds maître

(source gestionnaire financier)

Repartition sectorielle

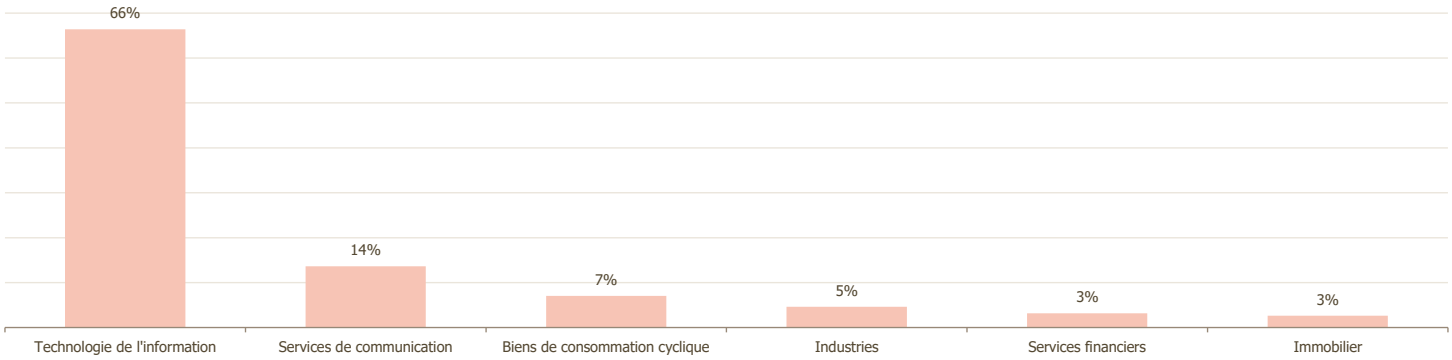

Principales positions

Libellé	
TAIWAN SEMICONDUCTOR MFG CO LTD	9,6%
MICROSOFT CORP	7,1%
APPLE INC	5,7%
ALPHABET INC	4,6%
ASML HOLDING NV	3,9%
TEXAS INSTRUMENTS INC	3,9%
AMAZON.COM INC	3,7%
META PLATFORMS INC	2,6%
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	2,5%
ORACLE CORP	2,1%
Poids des 10 principales lignes :	**46%**

Principales exposition régionale

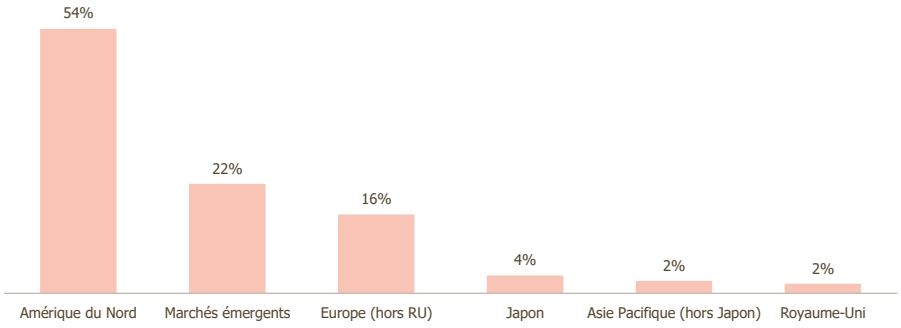

Répartition par taille de capitalisation

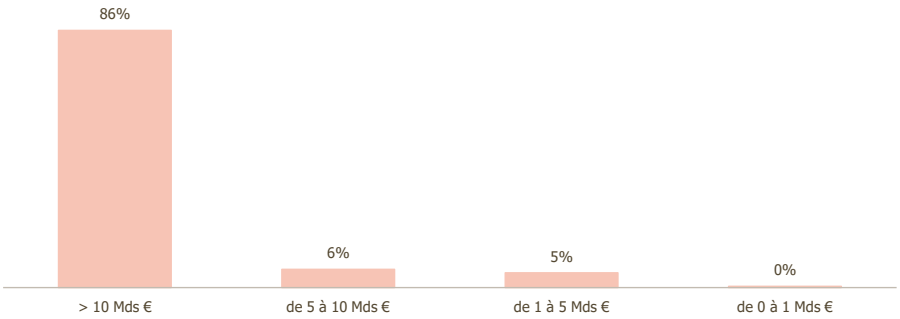

Les informations sur les valeurs contenues dans ce document ne sont pas assimilables à des recommandations personnalisées d'acheter ou de vendre ces valeurs et n'ont aucune valeur contractuelle. L'accès à ce fonds peut faire l'objet de restrictions et l'UFF ne peut le proposer à une personne si la loi de son pays d'origine ou de tout autre pays qui lui serait applicable ou s'appliquerait à ce fonds l'interdit. La composition du portefeuille est susceptible d'évoluer dans le temps.
Ce document est établi par l'Union Financière de France Banque à des fins d'information exclusivement. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées que l'Union Financière de France Banque considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé sans l'accord exprès de l'UFF. Union Financière de France Banque, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes - Société anonyme au capital de 15 467 031,07 € - 473 801 330 R.C.S Nanterre - Etablissement de crédit agréé auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (www.acpr.banque-france.fr) en qualité de Prestataire de Services d'Investissement.

UFF ACTIONS GLOBAL TECH A

Reporting mensuel au 30 septembre 2026

Eligible Assurance-vie

Données ESG du fonds maître (mensuelles au 30/09/2026)

(Source Fidelity International)

Mesures ESG

La fiche d'information repose sur l'état du portefeuille à la date indiquée ci-dessus. La distribution des notations ESG peut varier au fil du temps. La représentation de ces données est uniquement fournie à titre informatif. Si la catégorie SFDR du Compartiment indiquée est égale à 6, ce Compartiment ne fait pas la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et n'a pas d'objectif d'investissement durable. Si elle est égale à 8, le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales ou sociales. Si elle est égale à 9, le Compartiment a un objectif d'investissement durable. Vous trouverez des informations spécifiques aux produits sur notre site Web à l'adresse suivante : www.fidelityinternational.com.

Caractéristiques de durabilité

	Fonds	Indice
Notation ESG MSCI de la SICAV (AAA-CCC)	AA	N/A
Intensité carbone pondérée moyenne (tCo2e/$M revenu)	37,3	34,60
Catégorie SFDR	8	N/A

Distribution des notations MSCI %

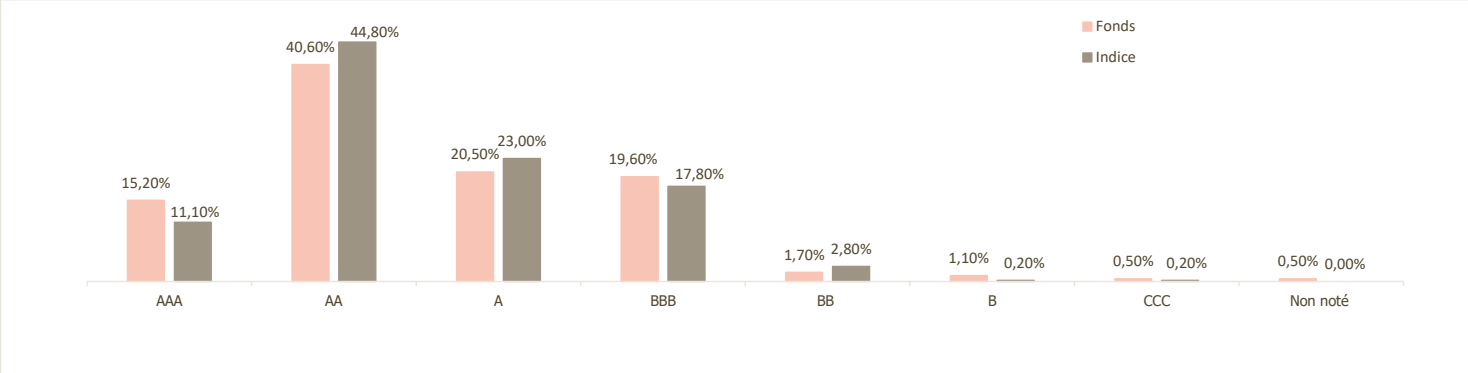

Glossaire

Notation des fonds ESG de MSCI : La notation des fonds ESG s'appuie sur les scores de qualité donnés au Compartiment par MSCI. Ces scores vont de AAA à CCC (mauvaise note) en passant par AA (meilleure note), A, BBB, BB (note moyenne) et B. Pour qu'un fonds soit inclus dans les notations ESG de MSCI, 65 % de sa pondération brute doit provenir de titres couverts par MSCI ESG Research (à l'exclusion des liquidités), la date d'échéance de ses participations doit être inférieure à un an et son portefeuille doit contenir au moins dix titres.
Intensité carbonne moyenne pondérée : elle est calculée comme la somme de chaque pondération du portefeuille multipliée par l'équivalent CO2 par million d'USD de chiffre d'affaires de chaque participation. Cette mesure fournit un aperçu de l'exposition du Compartiment aux sociétés à forte intensité carbone et couvre les émissions carbone scope 1 et 2. Pour les données carbone, la couverture des titres sous-jacents doit être supérieure à 50 % pour que les données soient affichées.
Classement SFDR (Compartiment) : Indique la catégorie accordée à chaque Compartiment dans le cadre du Règlement de l'UE dit « Sustainable Finance Disclosure » (SFDR). Les Compartiments dits « article 9 » visent un résultat ESG et sont des produits qui ont des objectifs ESG. Les Compartiments dits « article 8 » promeuvent des caractéristiques ESG, ce qui doit constituer l'un des principaux objectifs du produit. Sauf indication contraire dans le Prospectus, les Compartiments dits « article 6 » intègrent les risques liés à la durabilité dans l'analyse des investissements et la prise de décision, sans que les Compartiments fassent la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales ou aient l'investissement durable pour objectif.
Distribution des notations MSCI : Cela montre la distribution en pourcentage des notations ESG dans le Compartiment, en fonction de la Valeur Liquidative des participations à l'exclusion des liquidités, de la liquidité des Compartiments, des instruments dérivés et des ETF.
Conformément au Règlement SFDR, des informations sur les aspects liés à la durabilité sont fournies sur https://www.fidelity.lu/sfdr-entity-disclosures.

Clause de non reponsabilité
Source de notation ESG : ©2024 MSCI ESG Research LLC. Reproduit avec permission, distribution ultérieure non autorisée. MSCI ESG Research LLC et ses sociétés affiliées (les « parties ESG »), obtiennent leurs données de sources qu'ils considèrent fiables, aucune des parties ESG ne se porte garante et ne garantit l'originalité, la précision et/ou l'exhaustivité de toute donnée utilisée dans ce document. Aucune des parties ESG n'offre une garantie quelconque, de manière expresse ou implicite, et les parties ESG réfutent expressément toute garantie de commercialisation ou d'adéquation avec un objectif précis concernant les données utilisées dans ce document. Aucune des parties ESG ne peut être tenue pour responsable de toute erreur ou omission en rapport avec les données comprises dans ce document. En outre, sans limitation de ce qui précède, les parties ESG ne peuvent en aucun cas être tenues pour responsables de tout dommage direct, indirect, spécifique, punitif, important ou autre (y compris la perte de bénéfices) même si ces dernières ont été informées de la possibilité d'un tel dommage. Les informations se fondent sur les données fournies par MSCI et sont exactes à la date de production. Il peut y avoir des différences temporelles entre la date à laquelle les données sont obtenues et la date à laquelle elles sont publiées. Des informations plus actualisées sont disponibles sur https://www.msci.com/esg-fund-ratings.
Source des données sur le carbone : Données fournies par ISS ESG. Tous les droits sur les informations fournies par Institutional Shareholder Services Inc. et ses sociétés affiliées (ISS) appartiennent à ISS et/ou ses concédants de licence. ISS ne donne aucune garantie quelconque, expresse ou implicite, et ne peut être tenu pour responsable pour toute erreur, omission ou interruption des données fournies par ISS ou en rapport avec lesdites données. Les informations se fondent sur les données carbone fournies par ISS et sont exactes à la date de production. Il peut y avoir des différences temporelles entre la date à laquelle les données sont obtenues et la date à laquelle elles sont publiées.
La catégorie SFDR est attribuée par Fidelity conformément au Règlement de l'UE dit « Sustainable Finance Disclosure Regulation ».

UFF ACTIONS GLOBAL TECH A

Reporting mensuel - 30 septembre 2026

Eligible Assurance-vie

Informations relatives aux performances passées

Ce diagramme affiche la performance du fonds en pourcentage de perte ou de gain par année civile depuis sa création par rapport à son indice de référence

Il peut vous aider à évaluer comment le fonds a été géré dans le passé et le comparer à son indice de référence

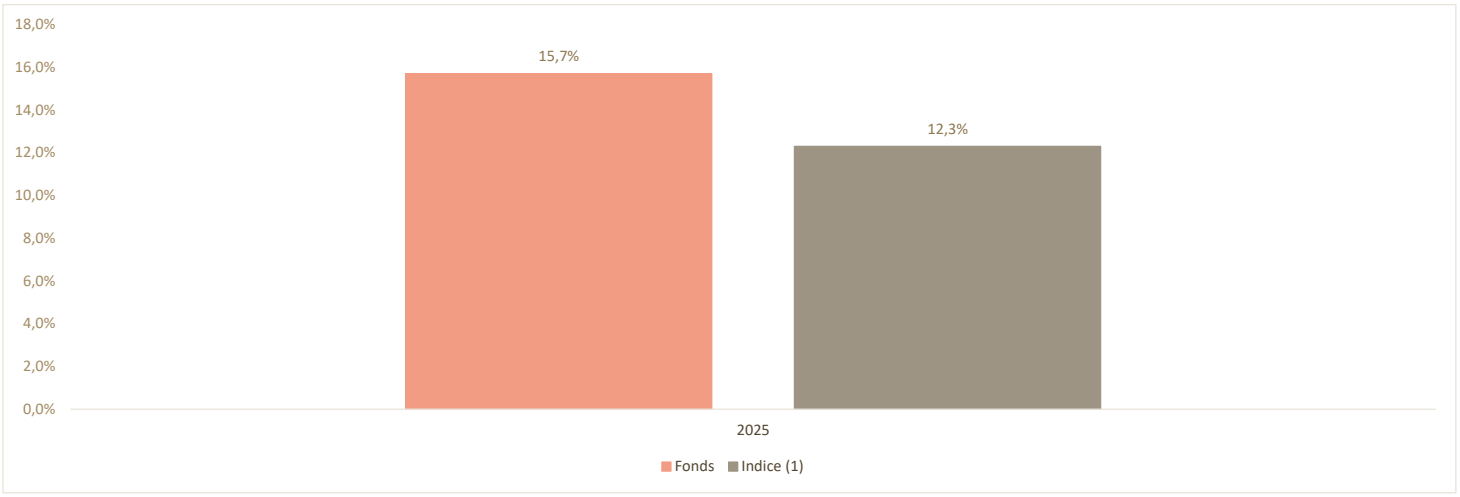

(1) Indice de référence du fonds maître : MSCI AC World Information Technology Index

Date de création : 13/2/2024

Le calcul des performances présentées a été réalisé en Euro dividendes/coupons réinvestis. Il tient compte de l'ensemble des frais et commissions

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps

Les informations sur les valeurs contenues dans ce document ne sont pas assimilables à des recommandations personnalisées d'acheter ou de vendre ces valeurs et n'ont aucune valeur contractuelle. L'accès à ce fonds peut faire l'objet de restrictions et l'UFF ne peut le proposer à une personne si la loi de son pays d'origine ou de tout autre pays qui lui serait applicable ou s'appliquerait à ce fonds l'interdit. La composition du portefeuille est susceptible d'évoluer dans le temps.
Ce document est établi par l'Union Financière de France Banque à des fins d'information exclusivement. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées que l'Union Financière de France Banque considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé sans l'accord l'exprès de l'UFF. Union Financière de France Banque, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes - Société anonyme au capital de 15 467 031,07 € - 473 801 330 R.C.S Nanterre - Etablissement de crédit agréé auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (www.acpr.banque-france.fr) en qualité de Prestataire de Services d'Investissement.